



Levons les peurs sur les différents types de handicap pour améliorer la prise en charge au cabinet dentaire

Pour les équipes dentaires qui souhaitent accueillir au mieux leurs patients en situation de handicap.



“Soigner un patient en situation de handicap peut être très complexe mais extraordinairement riche humainement parlant. Notre ambition : vous parler du handicap dans tous ces aspects (médico-psychologique, social, ergonomique ...) et vous donner des “trucs-astuces” pour participer au parcours de soin de ces personnes “extraordinaires.” Dr Pauline Chardron

Le programme de la formation

1 journée de formation pour l'équipe dentaire

9h00 – 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)

Formateurs : Dr Pauline CHARDRON MAZIERE ou Dr Sahar MOUSSA BADRAN

Introduction

- Définition de la personne handicapée, du soin aux handicapés
- Accès aux soins et coordination des soins : Que peut-on faire ? Rôles et limites du soignant
- Le travail en réseau : Les possibilités, l'intérêt
- Aspect légal de nos décisions

Handicaps et conséquences bucco-dentaires

- Myopathies, Trisomie 21, Encéphalopathies, TED, Handicapés mentaux, Epilepsie
- Les répercussions sur la prise en charge bucco-dentaire
- La mise en place de l'hygiène et du suivi

Soins dentaires, prothétiques et parodontaux

- Traitements prothétiques : Choix thérapeutiques
- Soins état vigile : conditions normales et sous prémédications, autres moyens

Adapter simplement son cabinet pour accueillir des personnes handicapées

- Le cadre législatif : quelles obligations depuis 2018 ?
- Améliorer sa communication (pictogrammes,...) et la circulation dans son cabinet

Réflexion sur les pratiques :

- Prévention : actes préventif au fauteuil, prévention individuelle et hygiène quotidienne
- Ethique et Décision thérapeutique
- Étude de cas cliniques : quel acte pour quelle situation ?

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les différents types de handicaps pour y apporter des réponses appropriées
- Définir la place du chirurgien-dentiste depuis la surveillance et le dépistage jusqu'à la réalisation de soins bucco-dentaires
- Mettre en œuvre les techniques de prévention adaptées et envisager l'ensemble des thérapeutiques possibles (l'orthodontie, rééducation fonctionnelle...)
- Hiérarchiser ses objectifs, en donnant la primauté à l'amélioration des activités fonctionnelles oro-faciales
- Faire le lien entre les professionnels, la personne en situation de handicap et la famille

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

- Brest le 26 mars 2020
 Paris le 01 octobre 2020

Informations sur le(s) participant(s)

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Chirurgien-dentiste		Assistant(e) dentaire	
Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>		Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage * :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
RPPS/ADELI :/...../.....
Email :
Téléphone :
Adresse :
Ville et Code Postal :

Sélectionnez le mode de financement :

Tarifs	
<input type="checkbox"/> Praticien Adhérent UFSBD 360 €	<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 392 €
Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel	Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr et m'engage à participer à l'intégralité de la formation <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 392€ , accompagné du bulletin d'inscription complété que je retourne à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.	<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge
Pour les praticiens salariés et assistant(e)s dentaires Avec OPCA PEPSS/ACTALIANS SIRET : 784 719 247 000 57 N° organisme : 11752372075	<input type="checkbox"/> Assistant(e) praticien Adhérent UFSBD 290 € <input type="checkbox"/> Assistant(e) praticien non adhérent 320 €
<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS. dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur https://www.opcoep.fr/	

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €